

SUICIDES

PRISONS



PHOTO D'ARCHIVES

■ Les prisons du Québec ont été frappées par deux suicides, cette semaine. Sur la photo, le centre de détention de Hull ou la présumée meurtrière Kathrine Dufresne s'est enlevée la vie cette semaine.

Manque de ressources

■ Les deux suicides survenus en prison ces derniers jours font réagir

Manque de cellules, manque d'agents et manque de professionnels : le syndicat des agents correctionnels croit que les deux suicides survenus au cours des derniers jours prouvent qu'il est grand temps que Québec se préoccupe de ce qui se passe entre les murs de ses prisons.

JEAN-MARC GILBERT

Le Journal de Montréal

Selon le président syndical, Stéphane Lemaire, « il faudrait, au minimum, 300 agents correctionnels de plus dans nos prisons ».

« Pour combler ce manque, il faut payer 15 millions \$ par année en heures supplémentaires », ajoute-t-il.

Selon M. Lemaire, il faut rapidement mettre des mesures en place pour éviter que ces cas ne s'accumulent.

« On nous envoie des gens psychiatisés, mais nous n'avons pas les ressources nécessaires pour bien les encadrer », déplore-t-il.

« Nous en sauvons bien plus que nous en perdons, mais ça, on n'en parle pas. Pourtant, on fait des miracles avec les ressources que nous avons », insiste M. Lemaire.

« Il faudrait installer plus de ca-

méras de surveillance et que le gouvernement se décide à construire les prisons sur les terrains qui ont été achetés dans ce but » ajoute le président.

De plus, toutes ces demandes ne datent pas d'hier.

« Ça fait quatre ou cinq ans que nous faisons des représentations en ce sens, mais le dossier avance à pas de tortue », estime-t-il.

« La situation est tout de même moins pire qu'il y a deux ans, mais tout n'est pas rose encore », ajoute M. Lemaire.

Seulement cette semaine, Paul Laplante, présumé meurtrier de sa conjointe Diane Grégoire et Kathrine Dufresne, présumée meurtrière de sa fille de 7 ans, se sont enlevés la vie aux prisons provinciales de Rivière-des-Prairies et de Hull.

Pas une priorité

Ces propos sont repris par Jean-Claude Bernheim, président de l'Office des droits des détenus.

« Présentement, tout ce qui concerne les détenus ne représente pas un enjeu politique. Le ministère de la Santé n'a aucune

volonté de fournir des spécialistes en nombre suffisant pour éviter les suicides », dénonce-t-il.

Il est conscient du fait qu'on ne peut pas les éviter à 100 %, mais il juge « que ce n'est pas une raison pour ne rien faire ».

« Aucune excuse »

M. Bernheim dit aussi s'expliquer bien mal comment Kathrine Dufresne a pu passer à l'acte à la prison de Hull.

« Avec ce qui est arrivé à M. Laplante deux jours avant, on aurait dû accorder beaucoup plus d'intérêt aux détenus présentant des signes de détresse, comme c'était le cas pour cette dame. Il n'y a aucune excuse pour expliquer cela », affirme le spécialiste.

■ Du côté de Québec, c'est le Conseil du Trésor qui gère l'embauche d'agents correctionnels. Mais un porte-parole a expliqué, hier après-midi, que c'est le ministère de la Sécurité publique qui détient les informations à ce sujet. Il nous a été impossible de recueillir des commentaires.

jean-marc.gilbert@journalmtl.com

Vague à venir ?

JEAN-MARC GILBERT

Agence QMI

Avec les deux suicides survenus à quelques jours d'intervalle, il ne faudrait pas se surprendre de voir d'autres gestes du genre être posés au cours des prochaines semaines, selon des experts.

Selon le psychologue Hubert Van Gijsegem, « il peut y avoir un effet de contagion » parce que le suicide peut représenter « une action très suggestive pour certains ».

« Ce n'est pas vrai juste dans le milieu carcéral, mais dans la société en général », indique-t-il.

Les médias

Valérie Briançon, de Suicide Action Montréal, abonde dans le même sens.

« Lorsque Gaëtan Girouard s'est suicidé, en 1999, nous avons observé 300 suicides de plus au cours de l'année suivante », remarque-t-elle.

De plus, la diffusion des détails de ce suicide dans les médias n'aurait pas aidé.

« Il y a une façon de traiter un suicide, dans les médias. Dans ce cas-ci, trop de détails ont été donnés au sujet de la façon utilisée pour mettre fin à ses jours. Ça peut avoir un effet néfaste », estime M^{me} Briançon.

Elle tient à rappeler que de nombreuses ressources existent pour venir en aide aux personnes suicidaires. Elles peuvent notamment téléphoner au 1 866-APPELLE (277-3553) en tout temps.